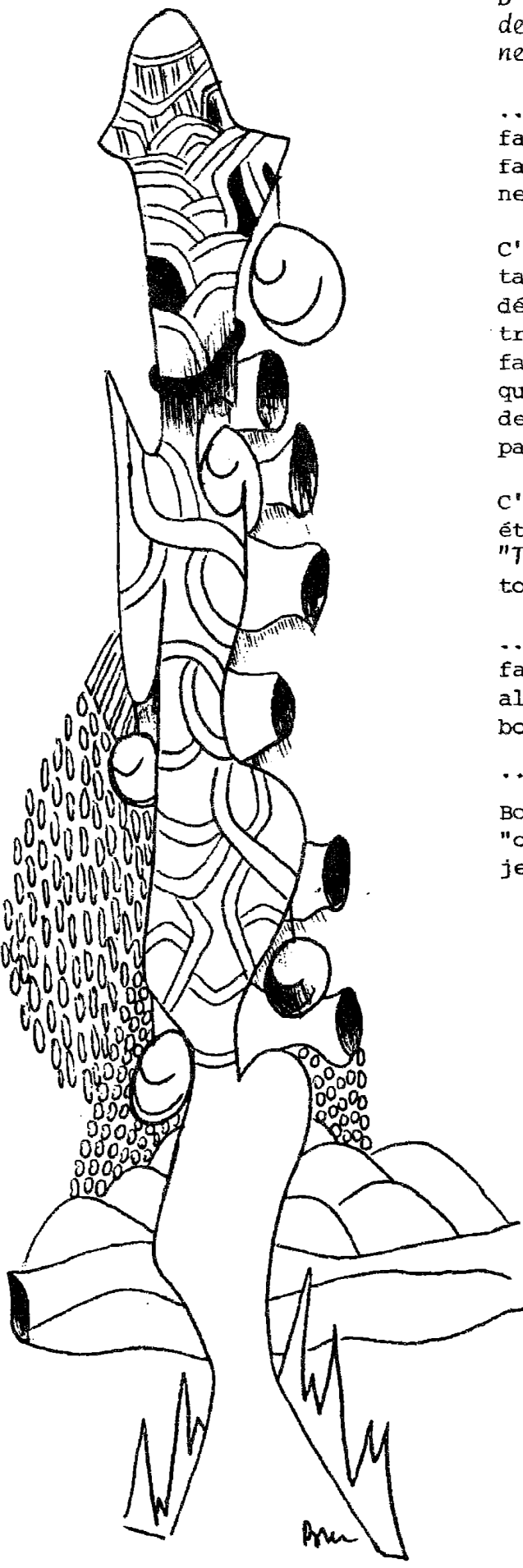


humeur



Lucien au dernier "week-end ICEM régional": "J'ai recensé 8 appels dans C.P.E. le mois dernier."
 D'autres: "On lance des questions, mais on n'a pas de réponses" ou "les lecteurs ne prennent pas la peine de répondre aux demandes, pourquoi?"

... alors, à quoi ça sert les appels dans C.P.E.?
 faut plus demander?
 faut cultiver le détachement, le désintéressement?
 ne plus vouloir?

C'est vrai qu'il y a un côté volontariste, "militant" dans ces appels de C.P.E., qui sonne parfois désagréablement aux oreilles, qui tente de nous mettre en face de nos responsabilités, et réussit à faire percer un peu de culpabilité en nous, parce qu'on ne prend pas le temps de ... parce qu'on jouit de l'apport des autres et qu'on ne donne pas sa part...

C'est un peu comme les parents qu'on avait quand on était petit(e) et qui nous disaient tout le temps "Tu t'es lavé les dents? T'as fait tes devoirs" ... toujours ces appels à la conscience!

... merde, mais moi aussi je fais ça avec mes enfants
 alors, ... j'y comprends plus rien, j'ai bouclé la boucle...

.....

Bon, maintenant lecteur, tu relis ça en mettant "on=je" et "je=Anne-Marie", parce que, après tout, je parle pour moi.

Anne-Marie Duveau

Et Anne-Marie termine son courrier par "J'ai bien aimé l'article "POUR QUE C.P.E. NE PARASSE PLUS" dans le numéro 151-152. Qui l'a écrit?"

Le manuscrit portait la signature "mg" et c'est avec cette signature que l'article a été proposé aux lecteurs.

Nous avons maintenu cette signature, assez impersonnelle il est vrai, parce qu'elle faisait pendant à la signature "mj" de l'article auquel ce texte était une réaction ou un prolongement.

Mais il n'y avait là nulle intention de cacher ou de se cacher, à la rigueur de jouer à cache-cache...

Il n'est pas interdit de savoir que "mg" initialise Michelle Gerner de Niedermorschwihr (Haut-Rhin).

Ceci dit, un auteur peut demander que les responsables du bulletin lui accorde une publication sous couvert de l'anonymat.